**Motion présentée par les membres du CA du collège Les Iris, le 10 février 2020**

Nous, membres du CA du collège Les Iris, constatons la suppression de 6,5 des IMP allouées à l’établissement à la rentrée 2020, passant de 21,25 à 14,75, soit environ 30%.

Tout d’abord, nous nous demandons les raisons de cette baisse importante et soudaine : cette diminution suggère-t-elle un nombre d'IMP trop élevée, ou des dépenses excédentaires ou excessives de la part de l’établissement ? Or, au moins depuis les deux années précédentes, l’intégralité des IMP ont été utilisées, sans même rémunérer toutes les actions que nous menons.

Outre les fonctions indispensables de référent.e numérique, de liaison école-collège, de liaison 3e-seconde, de coordination, de référent.e décrochage, de référent.e ESS, qui nécessitent une charge de travail importante, ayant besoin d’être rémunérée ; les professeurs mènent, organisent et suivent depuis de nombreuses années plusieurs projets pour la réussite scolaire de nos élèves :

* La médiation par les pairs et des élèves Astree (médiateurs formés).
* L’action « course contre la faim » ;
* Échange avec l'Irlande (et un EPI « être irlandais de nos jours »), échange avec l'Allemagne ;
* Voyage en Espagne, en Italie ;
* Parcours Européen, avec visite du parlement à Strasbourg.
* Forum des lycées professionnels, en liaison avec les lycées de secteur ;
* Forum des métiers ;
* « Projet marguerite », qui vise à l'obtention d'une labellisation développement durable (« E3D »).
* EPI divers : en 3ème sur le film "les figures de l'ombre", pour promouvoir les métiers scientifiques et la venue de femmes scientifiques au collège ; le « club potager », EPI SVT-Géographie, centré sur la réflexion autour de l’agriculture et de la nourriture dans le monde…
* En Français : parcours spectateur (théâtre), collège au cinéma, printemps des poètes, « silence on lit » ;
* Rallye Math en 6ème et en 3ème avec les écoles primaires ;
* Concours de maths : affiches de géométrie en 6ème et école primaire, et calcul mental en 6e;
* Oral de Maths en 3e ;
* Matinée interdegré en EPS (avec les écoles)

Et d'autres, que les professeurs et les élèves mettent en place chaque année.

Le nombre d'IMP que nous avons actuellement ne nous permet pas de rémunérer tous ces projets et le travail supplémentaire qui les accompagne, que les professeurs font quand même par conscience professionnelle, car c'est dans l'intérêt des élèves. Avec l'augmentation de leur charge de travail, déjà importante, avec des conditions de travail de plus en plus dégradées, sans compter l’absence de revalorisation depuis de nombreuses années, les enseignants devront en plus accepter de mener toutes ces actions, sans qu’aucune contrepartie ne leur soit donnée.

Nous affirmons donc notre désaccord avec cette suppression d’IMP, et demandons à l’inspection académique de nous donner 9 IMP (les 6,5 supprimées, + 2,5), afin de continuer à promouvoir une éducation riche pour tous nos élèves au sein de l’école publique.